

SEANCE DU
26 AVRIL 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
55

Date de convocation :
20 avril 2023

Date d'affichage :
27 avril 2023

OBJET :
**Budget Principal - Vote du budget
supplémentaire**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 69**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 67**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 2**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 14**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 26 avril à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHARDEAU - M. Alain BALLOT - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Yohann CASSIER - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Christophe DUMONT - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Abdoukader ATTEYE - Mme Paulette MATRAY - M. Gérard GRONFIER - Mme Salima BELHADJ-TAHAR

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Sébastien CIRON
M. Frédéric MARASCIA
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
Mme BLONDEAU (pouvoir à M. Bernard DURAND)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Roger BURTIN)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Monique LODDO)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. BUISSON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. SALCE (pouvoir à M. Bernard FREDON)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. GRAND (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)
Mme LEMOINE (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Jeanne-Danièle PICARD



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le Conseil communautaire le 16 décembre 2022 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2023 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Cette décision modificative acte notamment les résultats de l'exercice 2022, tels qu'ils résultent du compte administratif, procède à leur affectation et intègre les reports pour un montant de 2 200 239,80 € en dépenses et 1 830 341,31 € en recettes.

Plus précisément en fonctionnement, elle prévoit :

- L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 7 870 431,24 € ;
- Des crédits en dépenses imprévues ;
- Les crédits nécessaires pour permettre aux communes d'accéder au fonds de mutualisation télécom du Sydesl ;
- Des crédits pour des frais d'études et dépenses annexes (frais de déplacement notamment) ;
- Des crédits pour le remboursement à la SPL qui a engagé les crédits pour l'écriture du contrat de concession de gestion du réseau THD ;
- L'ajustement de la contribution au SDIS suite à sa notification intégrant une augmentation importante ;
- Le versement de subvention pour l'orchestre symphonique, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la Croix-Rouge en soutien à l'Ukraine, la plateforme 3D site technopolitain (précisé dans la délibération présentée en complément du présent rapport) ;
- Un réajustement des subventions accordées à Arc en ciel et Agire ;
- Le remboursement d'un trop perçu à la Région dans le cadre du fonds territorial qui avait été mis en place pour faire face à la crise sanitaire ;
- L'ajustement des recettes prévues au budget au vu de la notification prévisionnelle de fiscalité et notamment de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), de la Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), de la taxe d'habitation pour les locaux autres que les résidences principales (TH), de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER) et de la fraction de TVA. Il est précisé qu'à ce jour aucune indication n'a été donnée au titre de la CVAE et d'une partie de sa compensation ;
- L'ajustement de la dotation aux amortissements, au vu de la réalisation des investissements 2022 et dont la contrepartie se retrouve en recettes d'investissement ;
- Un virement à la section d'investissement.

En investissement, elle intègre :

- La capitalisation pour 7 833 112,77 € de l'excédent de fonctionnement, permettant d'une part de couvrir le déficit constaté de la section d'investissement et le reste à financer des restes à réaliser de l'exercice 2022 ;

- Une dotation en dépenses imprévues ;
- Des compléments ainsi que des ajustements de crédits dans le cadre notamment de la mise à jour des AP/CP compte tenu de la réelle réalisation des opérations concernées sur l'exercice 2022. Cela porte en outre sur l'acquisition de véhicules pour le parc roulant, les travaux d'aménagement des points d'appui, du Boulevard du 8 mai et de l'avenue Foch Verdun, les fonds de concours chemins ruraux, la création du quai de transfert, le site technopolitain... ;
- Des régularisations comptables compte tenu de la nature des opérations à réaliser ;
- L'ajustement des produits des cessions, dans le cadre du transfert de nouveaux terrains au budget ZAEC ;
- Des opérations d'ordre permettant la régularisation comptable d'une cession ;
- Compte tenu des résultats, la diminution de la dotation relative au recours à l'emprunt.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

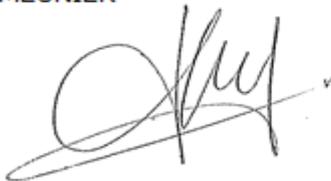
- D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 27 avril 2023
et publié, affiché ou notifié le 27 avril 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

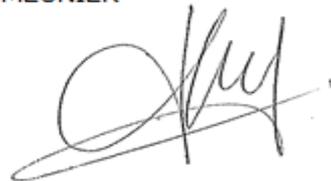
LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



CHAP.	NAT. / FONCT.	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL				
002	002/01/10	Résultat de fonctionnement reporté		7 870 431,24
022	022/01/10	Dépenses imprévues	1 514 000,00	
011	6288/020/16	SYDESL	102 122,00	
011	62875/020/16	Communes	21 265,00	
011	611/020/15	Contrat de prestations et frais annexes	100 000,00	
011	617/020/15/10	Frais d'étude	35 000,00	
011	62878/020/33TI	SPL Sud Bourgogne THD	15 100,00	
011	6226/020/11F	Honoraires	10 000,00	
65	6553/113/10	Contribution SDIS	199 400,00	
65	6574/020/15	Orchestre Symphonique	15 000,00	
65	6574/020/15	Amicale Sapeurs pompiers	350,00	
65	6574/020/15	Soutien à l'Ukraine	10 000,00	
65	6574/90/17	Sayens - Plateforme 3D	24 000,00	
65	6574/523/17	Arc en ciel	15 000,00	
65	6574/523/17	Agire	14 000,00	
67	678/90/17	Remboursement trop perçu fonds régional des territoires	168 142,00	
67	673/020/10	Annulation titre sur exercice antérieur	10 000,00	
73	73311-01/020/10	CFE		-40 679,00
73	73311-02/020/10	Taxe d'habitation		26 099,00
73	73113-01/020/10	TASCOM		116 283,00
73	73114-01/020/10	IFER		61 157,00
73	7382/020/10	Fraction de TVA		316 516,00
73	7331/020/10	TEOM		-38 164,00
77	7711/812/21M	Pénalités		24 000,00
042	6811/01/10	Dotations aux amortissements	89 735,00	
023	023/01/10	Virement à la section d'investissement	5 992 529,24	
TOTAL FONCTIONNEMENT			8 335 643,24	8 335 643,24
INVESTISSEMENT				
			Reports	2 200 239,80
001	001/01/10	Déficit de l'exercice antérieur	7 463 214,28	
10	1068/01/10	Excédent de fonctionnement capitalisé		7 833 112,77
020	020/01/10	Dépenses imprévues	217 840,24	
20	2031/824/25/TEHA012	Montceau centralité	-70 000,00	
20	2031/824/25/TEHA013	Montceau - Le Magny	-60 000,00	
204	204182/824/25/TEHA014	Travaux SNCF	1 029 452,00	
13	1382/824/10/TEHA014	Subvention région - travaux voie ferrée Pont Dalle		339 401,00
204	2041412/822/23VO/CSGV005	Fonds de concours chemins ruraux	105 000,00	
204	2041412/020/26/TEHA006	Subvention communes- fonds de concours Perrecy		-15 280,00
13	13241/020/26/TEHA006	Subventions non transf - fonds de concours Perrecy		15 280,00
204	204172/812/21M/TEGD002	Quai de transfert régularisation imputation	-1 200 000,00	
20	2031/812/21M/TEGD002	Quai de transfert régularisation imputation	-100 000,00	
21	21318/812/TEGD002	Quai de transfert	1 500 000,00	
20	2031/812/21M/TEGD004	Recyclerie	103 800,00	
21	2181/812/21M/TEGD004	Recyclerie	-103 800,00	
21	21318/020/25/CSPA005	Aménagement des Points d'appui	62 419,00	
21	2151/824/25/TEHA017	Aménagement Bvd du 8 Mai Torcy	176 222,00	
21	2151/824/25/TEHA015	Requalification du secteur Foch verdun Le Creusot	65 000,00	
21	2151/824/25/TEHA021	Aménagement centre Genelard	62 932,00	
21	2181/020/03Q/CSPA004	Achat et installations bornes électriques	30 000,00	
23	238/020/10	Avances sur marchés	32 000,00	
23	238/90/17/DEEI001	Site Technopolitain	454 500,00	
16	1641/01/10	Emprunt		-4 200 000,00
024	024/01/26	Produits de cessions		83 700,00
041	204412/01/10	Subvention en nature	82 000,00	
041	2111/01/10	Terrains nus		82 000,00
040	28158/01/10	Dotations aux amortissements		89 735,00
021	021/01/10	Virement de la section de fonctionnement		5 992 529,24
TOTAL INVESTISSEMENT			12 050 819,32	12 050 819,32